



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 1^{er} octobre 2018- 7h30

Valable à compter du 1^{er} octobre 2018 à 07h00, heure locale

Vigilance « fortes pluies »

La Préfecture vous informe :

Une vaste zone nuageuse très humide et instable en provenance du littoral nord-ouest malgache, est susceptible de générer des averses pouvant devenir localement intenses en cours de matinée, nécessitant la mise en vigilance fortes pluies.

Météo France place le département en « vigilance fortes pluies » à compter de ce lundi 1^{er} octobre 2018, à 07h00, heure locale.

Ce bulletin sera réactualisé lundi 1^{er} octobre 2018 vers 13h, heure locale.

Les services des secours et de la sécurité (17 et 18) ainsi que les maires ont été prévenus afin qu'ils demeurent vigilants.

Les conseils de comportement en cas de fortes pluies :

Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation météorologique en écoutant les informations diffusées dans les médias par Météo-France et les autorités.

- Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité.
- S'il vous est absolument indispensable de vous déplacer, soyez très prudents, respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- Tenez les enfants à distance des caniveaux qui peuvent déborder.
- Ne tentez jamais de franchir, à pied ou en voiture, les ravines et les rivières en crue, ou qui peuvent l'être soudainement, ainsi que les radiers submergés.
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.
- Dans les zones inondables, prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par l'électricité, prenez vos précautions en contactant votre établissement de santé ou votre association de prise en charge.
- Faites attention à l'eau du robinet : ne pas oublier qu'elle peut rester impropre à la consommation au moins 48h après l'arrêt des pluies.
- Dans tous les cas, si la situation de votre domicile l'exige (zone inondable, bordure de ravine), préparez-vous à l'évacuation éventuelle de celui-ci.
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils. Répondeur téléphonique de Météo France : 02 69 60 10 04

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -

courriel : communication@pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



de Mayotte